

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CONSOMM'ACTEURS

23 Septembre 2020

Bilan de l'été :

Agnettes et Village

Les 2 AMAP ont bien fonctionné durant l'été. A la rentrée les inscriptions aux permanences sont plus compliquées et imposent des rappels de la part des référents. Les adhérents ne prennent pas l'habitude, pour la plupart, d'aller voir systématiquement sur le Framadate.

L'AMAP des Agnettes a de nouveau effectué les distributions au club AGIR du fait de la fermeture de l'Agrocité. Le club AGIR doit être démoli prochainement ce qui va imposer de trouver un nouveau lieu.

Au Village les échanges de panier pour l'été n'ont pas été très efficaces.

Pour la nouvelle saison d'hiver le retour aux contrats papier paraît plus facile à gérer pour les référents.

Les distributions : les conditions sanitaires nous imposent de rappeler les règles de bon fonctionnement aux adhérents, d'autant que les distributions vont se dérouler à l'intérieur. Il faut donc veiller au port du masque, à l'utilisation du gel hydroalcoolique et vérifier qu'il n'y a pas plus de 6 personnes en même temps dans le local, en plus de celles qui effectuent les distributions.

Contact avec le Secours Populaire

Angélique informe le CA de contacts pris avec le Secours Populaire de Gennevilliers dans le cadre des problèmes alimentaires croissants que connaît une partie de la population. Pour Consomm'acteurs l'objectif est de permettre à des bénéficiaires du SP de bénéficier de paniers. Le financement de ces paniers pourrait se faire par des dons faits en particulier par des entreprises, comme cela fonctionne par exemple à Marseille. Un courrier commun aux deux associations sera envoyé dans ce sens.

D'autre part une enquête sera faite sur des produits qu'achète le SP et que pourraient fournir certains de nos producteurs si les coûts le permettent.